



Natura 2000 : un dispositif contractuel et réglementaire.



Grégoire THAUVIN

Animateur du site Natura 2000 Sologne

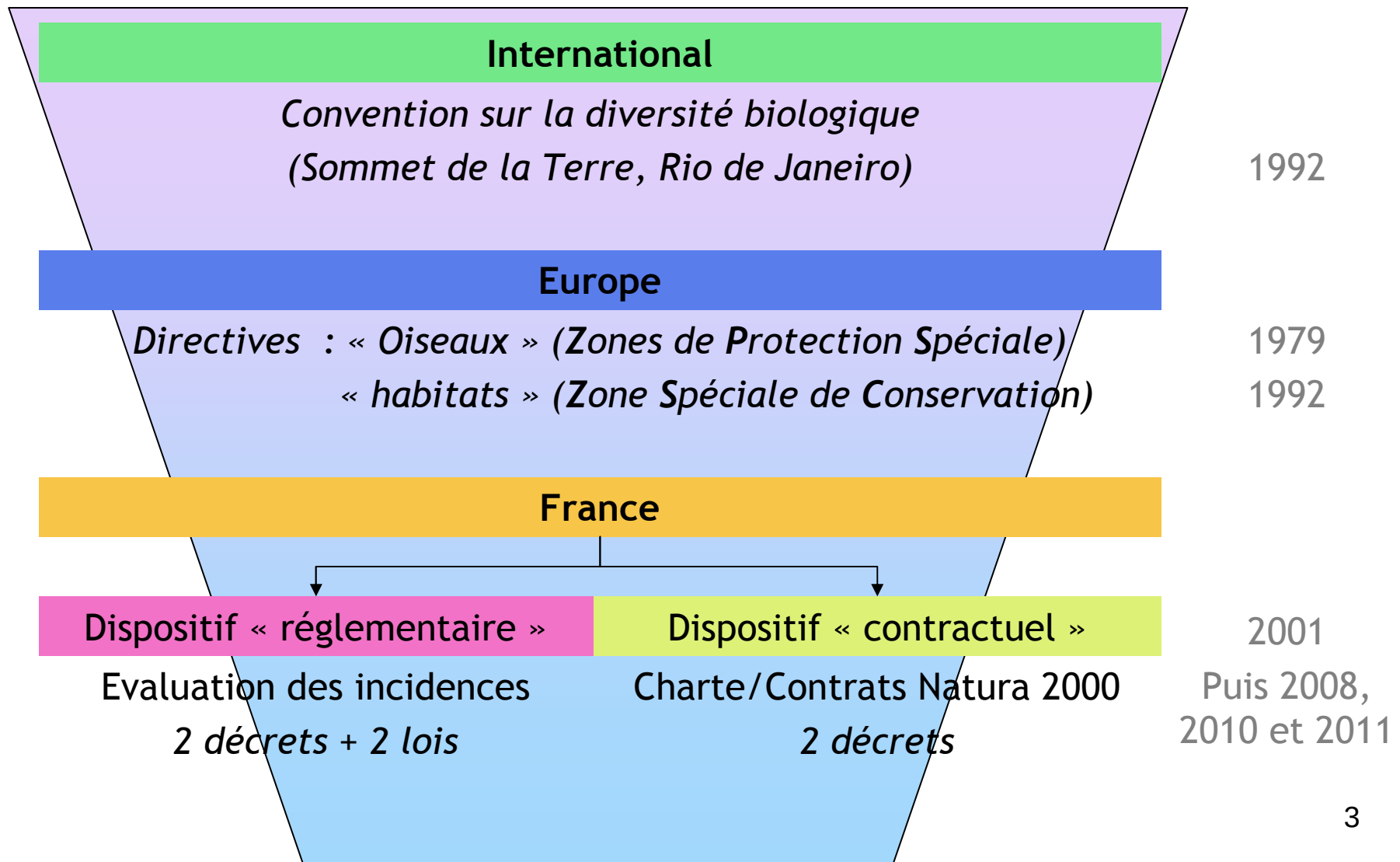
Présentation aux communes de Sologne - 2012.

Plan

1. Natura 2000 : fondement et application en Sologne
2. Charte et contrat : une gestion conservatoire volontaire
3. L'évaluation des incidences : prévenir les atteintes à la biodiversité
4. Conclusion

1. Natura 2000 : fondement et application en Sologne

- Les fondements de Natura 2000



1. Natura 2000 : fondement et application en Sologne

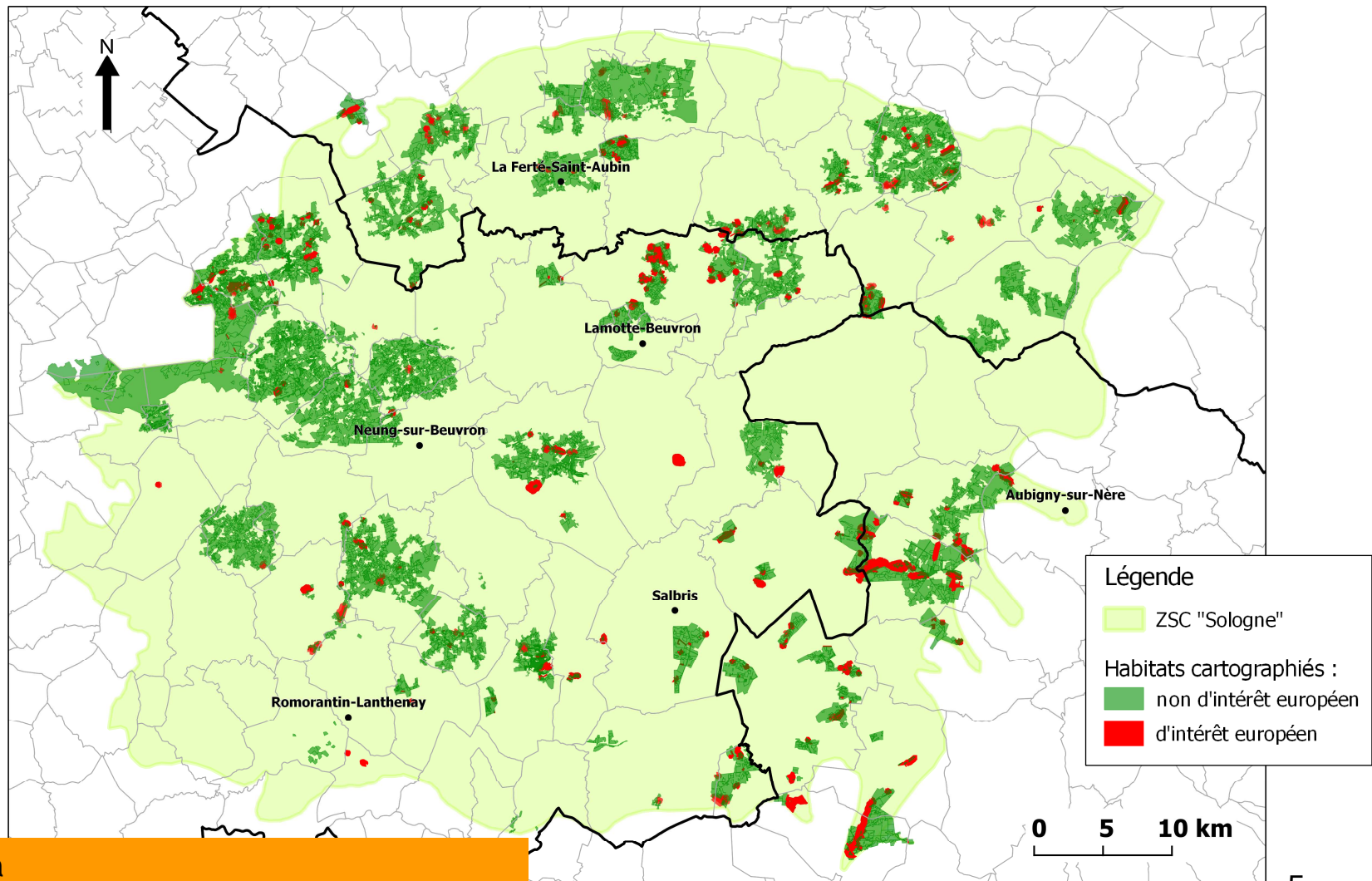
- Application : un réseau de sites identifiés pour la fragilité des espèces et habitats



18 % du territoire européen

1. Natura 2000 : fondement et application en Sologne

- Application : un réseau de sites identifiés pour la fragilité des espèces et habitats



- 346 000 ha
- 23 milieux et 32 espèces d'intérêt européen
- Menace : abandon de la gestion traditionnelle



Lande sèche d'intérêt européen



Aulnaies-frênaies des cours d'eau



Gazon des rives d'étangs exondées

1. Natura 2000 : fondement et application en Sologne

- Application : la gestion du site Sologne

➤ Les étapes :

- *Connaître le site*
- *Dégager les enjeux*
- *Fixer des objectifs de gestion*
- *Programmer des actions*
- *Mettre en œuvre ces actions*
- *Évaluer l'état de conservation*

➤ Deux éléments clés :

- Le Comité de pilotage (COPIL)
présidence : Pays « Grande Sologne »
- Le Document d'objectifs (DOCOB)

[\(http://sologne.n2000.fr/](http://sologne.n2000.fr/)



1. Natura 2000 : fondement et application en Sologne

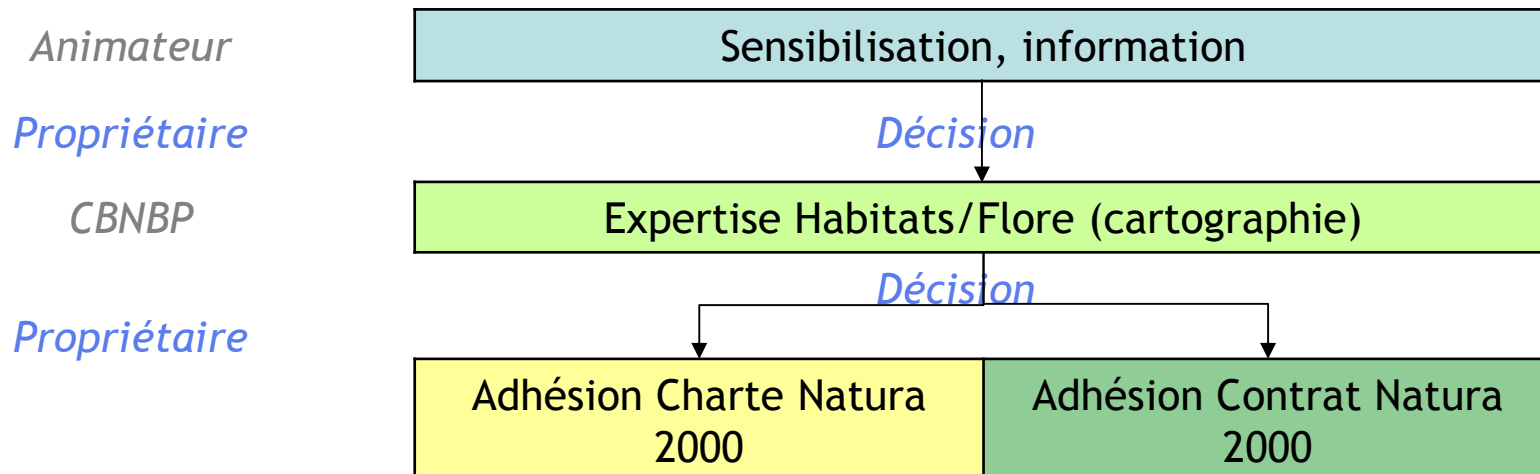
- Application : la gestion du site Sologne

➤ Les spécificités de la Sologne

- *Plus grand site européen*
- *Prédominance de la propriété privée*
- *Disparition des milieux ouverts*



Cartographie incomplète



2. Charte et contrat : une gestion conservatoire volontaire

- 2 outils d'adhésion volontaire :

	Charte N2000	Contrat N2000
Principe	<i>Bonne gestion vis-à-vis des habitats ou des espèces d'intérêt communautaire</i> ▪ Recommandations ▪ Engagements	<i>Restauration ou entretien d'habitats d'intérêts communautaires</i> ▪ Actions rémunérées ▪ Actions non rémunérées
Durée	5 ans	
Unité	Parcelle cadastrale	Tout ou partie de parcelle cadastrale
Avantages	▪ Exonération de la taxe foncière sur le non bâti (TFNB) <i>(+ Garantie de gestion durable en site N2000 en complément d'un document de gestion forestière)</i>	▪ Exonération de la taxe foncière sur le non bâti (TFNB) ▪ Rémunération à hauteur des actions éligibles engagées <i>(+ Garantie de gestion durable en site N2000 en complément d'un document de gestion forestière)</i>

3. L'évaluation des incidences : prévenir les atteintes à la biodiversité

- L'évaluation des incidences (E.I.) = étude d'impact spécifique à Natura 2000

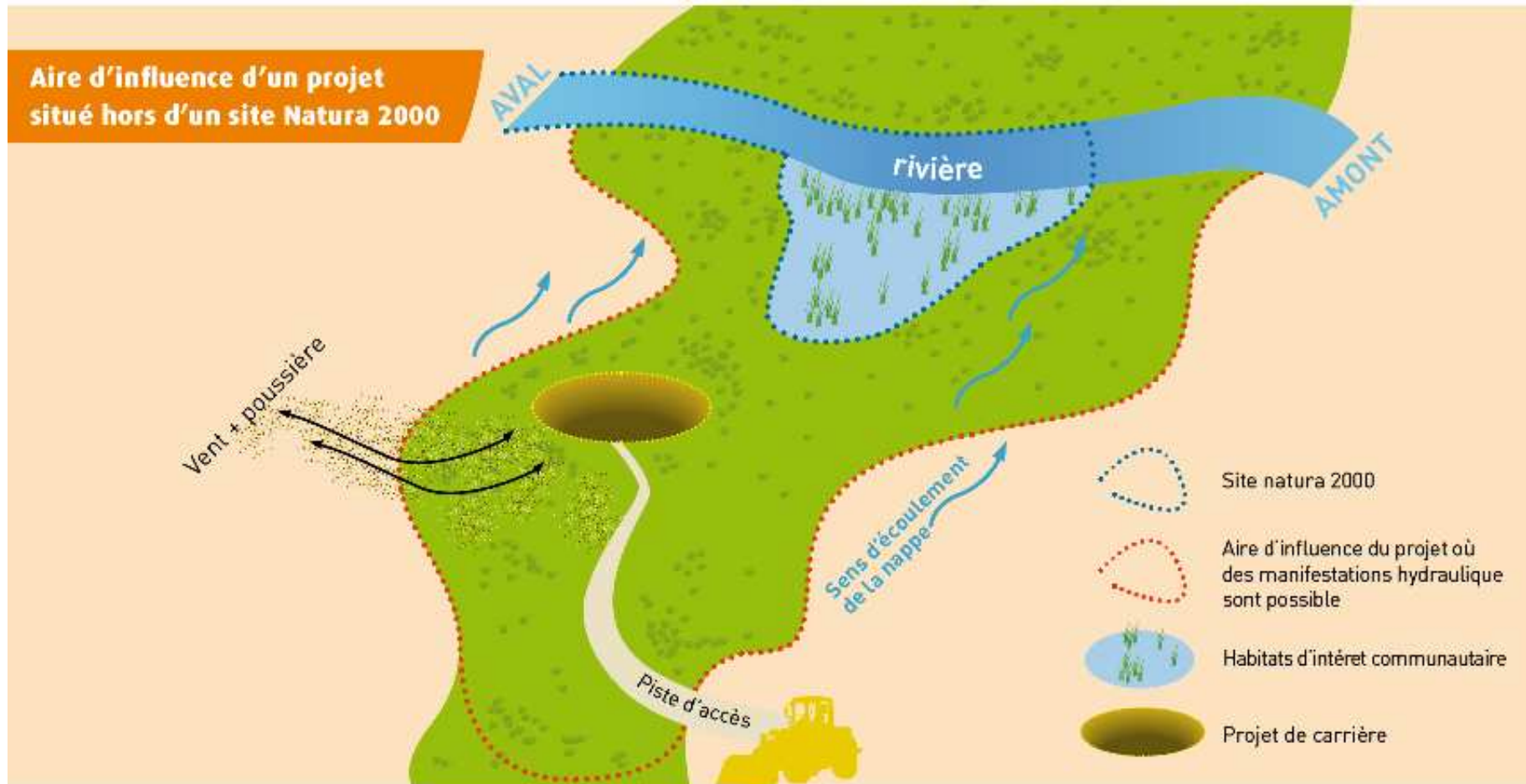
Vérifier que...

**documents de planification / programmes / projets / manifestations / interventions
dans le milieu naturel**

...ne portent pas atteinte **directement** ou **indirectement** aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents dans les sites.

3. L'évaluation des incidences : prévenir les atteintes à la biodiversité

- L'évaluation des incidences (E.I.) = étude d'impact spécifique à Natura 2000



Conclusion

- Un cadre réglementaire de plus... qui ne vise pas à interdire les projets !

Interlocuteurs : **Direction Départementale des Territoires (DDT)**

- Mais aussi la possibilité de mieux connaître et conserver son patrimoine naturel

- Expertise du CBNBP = un **diagnostic scientifique gratuit**

- Charte = « **label** » de bonne gestion des milieux

- ⇒ *Pas de surcoûts*

- ⇒ *Valorisation via le tourisme ?*

- Contrat = **financement à 100 %** d'action de restauration/d'entretien selon modalités techniques prévues dans le DOCOB



Merci de votre attention !



Grégoire THAUVIN
Chargé de mission Natura 2000 Sologne

02.38.53.65.10

gregoire.thauvin@crpf.fr

*CRPF d'Ile-de-France et du Centre
43, rue du Bœuf Saint-Paterne 45000 Orléans*